

Pass'Club

Grâce au Pass' Club, le Conseil départemental souhaite encourager la pratique sportive encadrée chez les jeunes et aider les clubs à recruter de nouveaux.elles champion.ne.s.

- C'est quoi?

Le Pass' Club est un chèque sport d'une valeur de 25 € offert aux élèves de 6^{ème} et aux enfants de cette tranche d'âge, accueillis en établissements spécialisés. Il s'agit d'un coup de pouce financier pour régler tout ou partie du coût d'une licence sportive auprès des clubs ou associations affiliés à une fédération française unisport ou multisports, y compris les associations sportives UNSS des collèves, et conventionnés avec le Département.

Le Département de la Haute-Vienne souhaite ainsi favoriser la réussite des jeunes et leur épanouissement, tout en répondant aux enjeux de santé publique.

- Pour qui ?

Le Pass'club s'adresse aux collégiens (ou futurs collégiens) scolarisés en classe de 6^{ème} à la rentrée scolaire 2020/2021, ou aux enfants de la tranche d'âge 11-12 ans accueillis en établissement spécialisé, domiciliés et scolarisés en Haute-Vienne, sans critère de ressources.

- Comment l'obtenir ?

Le Pass'Club est attribué gratuitement sur demande, via le formulaire en ligne. Le chèque personnalisé au nom du jeune bénéficiaire sera ensuite envoyé au domicile.

- Tu es en CM2 durant l'année scolaire 2019-2020 et tu souhaites commander ton Pass'Club avant la fin de l'année scolaire en prévision de ton inscription dans un club à ta rentrée en 6^{ème}, tu peux faire ta demande en ligne **jusqu'au 15 juillet 2020**.
- Tu es en 6^{ème} pour l'année scolaire 2020-2021. Tu peux faire ta demande en ligne **jusqu'au 31 décembre 2020**.

<https://www.haute-vienne.fr/nos-actions/jeunesse/besoin-dun-coup-de-pouce/passclub>

- Comment utiliser ce chéquier ?

Pour l'année scolaire 2020-2021, le Pass'club est à utiliser jusqu'au 30 juin 2021.

Il suffit de détacher le chèque joint au courrier reçu au domicile et de le donner au club choisi. Il viendra en déduction du prix de la licence.

Si votre club n'est pas encore partenaire Pass'Club, il peut contacter le 03-26-58-69-50 pour le devenir.

À noter : si le montant de la licence est inférieur à 25 €, le partenaire ne rendra pas la monnaie.

Vous êtes une association sportive affiliée à une fédération et souhaitez rejoindre le réseau des partenaires du Pass'club ? Contactez-nous! Tél. 03 26 58 69 50

Contact

Conseil départemental de la Haute-Vienne

Pôle développement

Direction culture, sport et vie associative

11, rue François Chénieux - CS 83112

87031 LIMOGES CEDEX 1

[05.44.00.10.67](tel:05.44.00.10.67)